Été 2025
N°59

commune de Tourc'h

Bulletin Municipal

Sommaire

Éditorial bilingue 2
Infos municipales..... 3 à 9
Affaires scolaires et animation jeunesse ..... 10 à 11
Vie Associative et Loisirs ..... 12 à 13
Vie Municipale ..... 14 à 15
Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) .. 16

Mairie de Tourc'h
1, place Guillaume Guéguen
29140 Tourc'h
Tél. 02 98 59 12 51 - www.tourch.bzh

Crédits Photos :
Michèle FLOC'HIC, Mairie de Tourc'h

Responsable de la publication :
Michel COTTEN, Maire

Création :
Imprim' 29 - Pub Océan - Concarneau

Inauguration du centre-bourg

Vendredi 6 juin 2025, la municipalité avait convié élus, partenaires du projet et habitants, chaleureusement remerciés pour leur patience durant les deux années de travaux, afin d'inaugurer le nouveau centre bourg. Le cortège a déambulé dans le bourg, pour constater l'ampleur et la qualité des aménagements réalisés en traversée du bourg et en matière de réseaux eau et électricité.

Les travaux menés dans le bourg ont été guidés par une volonté forte de concilier attractivité, cadre de vie de qualité, transition écologique et de créer un bourg vivant, apaisé et inclusif.

Après la cérémonie officielle, les festivités ouvertes à l'ensemble de la population se sont poursuivies par des animations proposées par les associations autour du marché de producteurs, et trois concerts proposés par la municipalité : les artistes SOON et FUZZ3R à la médiathèque « Mouezh ar galon » et en soirée, l'église Saint-Cornély de Tourc'h a accueilli un concert de Pêr Vari KERVAREC et Caroline FAGET.

Editorial

Chères tourchoises, chers tourchois,

Notre commune poursuit sa transformation avec une ambition forte : offrir un cadre de vie durable, accueillant et attractif pour toutes et tous. Chaque décision d'aménagement intègre des critères de sobriété énergétique, de gestion durable des ressources et de préservation de la biodiversité.

L'aménagement du bourg franchit une étape décisive. Nous avons créé un bourg accessible pour tous, avec des trottoirs élargis et franchissables, un mobilier urbain adapté, et des quais-bus normés favorisant l'intermodalité (vélo, bus, voiture). La priorité donnée aux mobilités douces, piétons et cyclistes, traduit notre volonté de faire de l'accessibilité universelle la norme, au bénéfice de tous les usagers, en particulier dans l'espace public.

Pour renforcer la sécurité et la qualité de vie, le bourg est désormais en zone 30, avec des écluses aux entrées et quatre radars pédagogiques implantés sur les axes principaux. Ces aménagements favorisent une circulation apaisée et partagée. En reconnaissance des engagements de la municipalité pour la sécurité routière, le label « Village Prudent » a été décerné à la commune.

La qualité de vie dépend également de la qualité des réseaux. Ainsi, une importante restructuration des réseaux humides (eaux usées et pluviales) et électriques a été menée, modernisant les infrastructures pour garantir un service fiable et respectueux de l'environnement.

L'attractivité de notre commune passe par l'accueil des familles et la préparation d'une école tournée vers l'avenir. Dès la prochaine rentrée, une nouvelle classe ouvrira à l'école, en réponse à l'augmentation des effectifs. À proximité, les 4 logements sociaux de la Rue de la Gare viennent d'être attribués et un projet de 14 logements sociaux, viendra compléter l'offre de logements en coeur de bourg, à proximité des services et de l'école, au cours des prochaines années.

La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), a porté ses capacités d'accueil à 15 enfants depuis le début de cette année et offre ainsi une solution de garde de qualité, adaptée aux besoins des jeunes parents.

Enfin, dans le cadre du programme CHIFOUMI, la cour de l'école sera transformée : végétalisation, désimperméabilisation, îlots de fraîcheur et biodiversité créeront un espace plus agréable, pensé avec les enfants et les enseignants.

Notre engagement pour la transition écologique se poursuit avec la rénovation énergétique du restaurant scolaire, en complément des actions déjà engagées sur l'éclairage public et les bâtiments communaux.

Ces projets structurants sont le fruit d'un travail collectif, mené avec exigence et conviction. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent, à nos côtés, à faire de notre commune un lieu de vie plus solidaire, plus vert et plus dynamique.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Michel COTTEN - Maire de TOURC'H
Vice-Président de Concarneau Cornouaille Agglomération CCA
(Aménagement et Numérique)

Tourc'hiadezed ker, Tourc'hiz ker,

Dalc'hen a ra hor c'humun da cheñch neuz gant ur youl greñv : kinnig un endro bevañ padus, degemerus ha dedennus evit an holl. Evit pep diviz kemeret evit labourioù er gumun e vez dalc'het kont eus dezverkoù a sell ouzh digresk beveziñ an energiezh, merañ an danvezioù en ur mod padus ha gwareziñ ar vevliesseurted.

Al labourioù da adkempenn ar vourc'h zo aet war-raok da vat. Krouet hon eus ur vourc'h digor d'an holl, gant riblennoù-straed ledanaet hag a c'haller tremen dreze, arrebeuri kêr akomod ha kaeoù bus diouzh ar reoladoù evit aesaat an etremodelezh (belo, bus, kirri). Ar fiñvusted doujus, an dud war droad hag an dud war varc'h-houarn a dremen da gentañ. Diskouez a ra kement-se he faot deomp lakaat ar fiñvusted evit an holl da vezañ ar reolenn, evit mat tout an dud, dreist-holl el lec'hioù foran.

Evit kreñvaat ar surentez ha kalite ar vuhez eo deuet ar vourc'h da vezañ un takad 30 diwar vremañ, gant skluzioù en antreoù ha pevar radar pedagogel staliet war an hentoù pennañ. Diwar-se e teu un tremenerezh seder hag a laosk plas da dout an dud. En anaoudegezh eus engouestloù an Ti-kêr evit ar surentez war an hentoù eo bet roet al label « Kêriadenn Evezhiek » d'ar gumun.

Kalite ar vuhez zo diouzh kalite ar rouedadoù ivez. Se zo kaoz ez eus bet kaset labourioù bras da benn evit adframmañ ar rouedadoù gleb (dourioù lous ha dourioù-glav) ha tredan. Modernaet eo bet an adframmoù evit gwarantiñ ur servij hag a c'haller kaout fiziañs ennañ hag a zouj an endro.

Ma faot deomp sachañ tud da zont da vevañ e Tourc'h eo ret degemer ar familhoù ha prientiñ ur skol troet etrezek an amzer-da-zont. Adalek an distro-skol a zeu e vo digoret ur c'hlas nevez, abalamour ma ya an niver a skolidi war greskiñ. Nepell alese emaomp o paouez reiñ ar 4 lojeiz sokial a zo e Straed ar Gar hag emaomp e-sell da sevel 14 lojeiz sokial kement ha kokaat ar c'hinnig lojeizoù e kreizig-kreiz ar vourc'h, e-kichen ar servijoù hag ar skol, er bloavezhioù a zeu.

En Ti Skoazellerezed-mamm (TSM) e c'haller degemer 15 bugel bremañ dibaoe deroù ar bloaz. E-giz-se e c'haller kinnig un diskoulm a-feson evit diwall ar vugale ha diouzh ar pezh o dez afer an tadoù hag ar mammoù yaouank.

Erfin, da-geñver ar programm CHIFOUMI e vo treuzfurmet porzh ar skol : glazveziñ, dizantreusaat, kempenn enezigoù freskder ha bevliesseurted, e-giz-se e vo krouet ul lec'h plijusoc'h, soñjet asambles gant ar vugale hag ar gelennerien.

Kendalc'het e vo hon engoueslt evit an treuzkemm ekolologel gant nevesadur energetek ar preti skol, ouzhpenn an oberoù boulc'het dija evit ar goulaouiñ foran ha savadurioù ar gumun.

Frouezh ul labour stroll, kaset da benn gant gred ha fiziañs, eo ar raktresoù frammus-se. Trugarez vras d'an holl re a sikour, asambles ganeomp, lakaat hor c'humun da vezañ ul lec'h buhez glasoc'h, gant muioc'h a genskoazell hag a lañs enni.

Lennadenn vat ha hañvezh kaer deoc'h-holl.

Michel COTTEN - Maer TOURC'H
Besprezidant e Konk-Kerne Tolpad-kêrioù KKT
(Terkañ ha treuzkemmoù niverel)

Inauguration officielle du nouveau bourg

Un aménagement du bourg résolument tourné vers la sobriété énergétique et environnementale était l'objectif prioritaire du projet global de redynamisation du centre bourg, mais pas une fin en soi. De nouvelles actions prolongent d'ores et déjà, cet engagement pour améliorer durablement la qualité de vie à Tourc'h :

• En matière de sobriété énergétique : la restructuration complète de l'éclairage public, avec l'installation de 75 points lumineux LED, permet une réduction significative de la consommation d'énergie. Un projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking communal est à l'étude pour favoriser l'autoconsommation collective. La rénovation énergétique du restaurant scolaire est en cours, prolongeant les efforts déjà menés sur les bâtiments publics (école, mairie-poste, médiathèque, services techniques).

• Avec des réseaux modernisés pour une gestion efficace de l'eau : l'aménagement a inclus une mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales, avec renouvellement partiel du réseau d'eau potable, pour limiter les pertes, protéger la ressource et réduire les traitements inutiles. Des surfaces perméables (pavés enherbés, terre-pierre) facilitent l'infiltration naturelle des eaux de pluie.

• Avec plus de nature en ville : parkings perméables, végétalisation, infiltration des eaux. 60 arbres, 240 arbustes et près de 3 000 vivaces ont été plantés, créant de véritables réservoirs de biodiversité.

• Une circulation apaisée en zone 30, délimitée par des écluses, renforcée par 4 radars pédagogiques en entrées de bourg, aménagements visuels incitant au ralentissement.

• Mobilités douces et inclusives : la priorité donnée aux mobilités actives (piétons, vélos), l'accessibilité universelle des trottoirs et l'installation d'infrastructures intermodales (quais bus normés, mobilier et supports vélos) permettent de réduire l'usage de la voiture, tout en assurant un confort d'usage pour tous.

• Un village vivant, renforcé par de nouveaux logements sociaux à proximité des services, l'accueil renforcé à la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et des espaces publics accueillants, comme l'esplanade et le verger citoyen.

• Une école tournée vers l'avenir, avec l'ouverture d'une nouvelle classe, et la transformation de la cour dans le cadre du programme CHIFOUMI (renaturation, îlots de fraîcheur, ombrage, implication des élèves et de l'équipe pédagogique) et la rénovation énergétique et acoustique du restaurant scolaire, en cours.

Les données financières du projet

La réalisation du projet d'aménagement représente un investissement total de 4,1 millions € HT, dont près de 2,2 millions € HT pour les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale et pour lesquels nous avons obtenu les soutiens financiers :

• État 680 000 € ;
• Département 445 000 € ;
• Région 100 000 €. Il faut ajouter 190 000 € fléchés vers trois programmes de logements sociaux.
• Concarneau Cornouaille Agglomération a apporté 247 000 € grâce aux différents fonds de concours.

Soit un montant de subventions de près de 1,5 millions € (67 % du coût total HT). Cela laisse 700 000€ HT à la charge du budget communal.

De plus, des dépenses ont été prises en charge directement par Concarneau Cornouaille Agglomération pour les réseaux humides 1 705 000 € HT et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère pour les réseaux électriques 212 000 € HT.

Le niveau élevé des subventions obtenues a permis la réalisation du projet sans augmentation des taxes locales d'imposition et sans emprunt au budget 2025, préservant ainsi les capacités financières de la commune pour les projets à venir et laissant des marges de manœuvres substantielles pour les années à venir.

Un nouveau bourg unanimement apprécié et salué par nos partenaires

Plusieurs personnalités présentes se sont exprimées sur le projet.

Olivier BELLEC, Président de Concarneau Cornouaille Agglomération, a déclaré que « c'est un travail collectif, emblématique de ce que nous voulons accompagner dans l'agglomération. Je souhaite rendre hommage au Maire de la commune qu'il a, tout au long de ses mandats, transformée et modernisée avec un engagement de tous les instants. En conjuguant les forces du local et de l'intercommunal, on peut transformer concrètement la vie des habitants, renforcer les centralités rurales et préparer des territoires vivants, durables et attractifs ».
Le Vice-Président de la Région Bretagne, Olivier ALLAIN a indiqué que « le projet de TOURC'H est beau et sobre. La commune a investi dans la qualité et la durée, pour les habitants et ceux qui passent ici ».

Le Président du Département du Finistère, Maël de CALAN, soulignant l'investissement de la municipalité, a dit « mesurer ce que représente l'engagement des équipes municipales désintéressées en particulier dans les petites communes ». Il a ajouté que « si le Département a décidé d'augmenter les subventions pour ce genre de projet, c'est aussi pour permettre aux entreprises locales de travailler. »

Enfin, le Secrétaire Général de la Préfecture, Sous-Préfet de l'arrondissement de Quimper, François DRAPE, a estimé que « c'est une étape majeure pour les 40 prochaines années, qu'une petite commune peut relever des défis et que le centre bourg offre un cadre optimal pour une famille avec enfants ».
De nombreuses personnalités étaient également présentes : Monsieur Michel LOUSSOUARN, Maire de Rosporden, Madame Laurence FORTIN, Vice-Présidente de la Région Bretagne à l'Économie, l'industrie, l'innovation et la stratégie foncière, Monsieur Michel CANEVET, Sénateur du Finistère, Madame Catherine ESVANT, Maire de MELGVEN, Monsieur Jacques RANNOU, Maire délégué de KERNEVEL, et des élus d'autres communes voisines.

Des festivités ouvertes à tous ont prolongé l'inauguration officielle

Après la cérémonie officielle qui a vu la participation de nombreux tourchois, les festivités ouvertes à l'ensemble de la population se sont poursuivies par des animations proposées par les associations, autour du marché de producteurs et de trois concerts proposés par la municipalité.
Le Comité d'Animation a réalisé une petite restauration avec des assiettes de produits

locaux, notamment ceux des producteurs du marché, l'Association des Parents d'Élèves une vente de divers produits, pendant que l'association À Nous De Jouer a proposé différentes animations autour du jeu. Le bar « Chez Ma Biche » a été délocalisé sur la place pour l'occasion.

La médiathèque « Mouezh ar galon » accueillait FUZZ3R, un duo voix et guitare avec Stéphane MARTEL qui vient des Hautes Pyrénées et habite en Bretagne depuis six ans et Mathilde HERVÉ de Pont-Aven. Mathilde chante et Stéphane joue de la guitare et programme les machines. « C'est de la pop avec des influences anglaises et des passages avec des grosses guitares un peu énervées et une voix très mélodique. Nous jouons beaucoup sur le contraste, avec des ambiances différentes, des montées d'intensité et des passages plus calmes. Nous voulons créer un ascenseur émotionnel entre les chansons et même à l'intérieur des chansons » a précisé Stéphane.

De son côté, la jeune chanteuse Soon, Salomé NOGUES de son vrai nom, également présente pour l'autre partie de cette animation, vient de Cast. « Je fais de la pop folk, des chansons surtout à texte et intimistes, en anglais et en français que j'ai créé, texte et musique, au piano, au ukulélé et à la voix. J'ai toujours chanté, il y avait beaucoup de musique chez moi. J'ai commencé le piano quand j'étais en CE2 avec un professeur particulier. J'ai un côté anxieux ce que j'exprime dans mes morceaux » explique la chanteuse. Le public a répondu présent pour découvrir les trois artistes.

En soirée, l'église Saint-Cornély de Tourc'h accueillait un concert exceptionnel du duo Pêr Vari KERVAREC et Caroline FAGET, intitulé « Gwragez » (femmes en breton), rendant hommage aux figures féminines emblématiques de la Bretagne.

Devant une centaine de spectateurs, élus, habitants et amis se sont réunis pour célébrer le matrimoine breton. Le duo a interprété des chants traditionnels et des récits poétiques mettant en lumière des personnalités telles qu'Anjela DUVAL, Dahud, Hélène JÉGADO et Ar C'hoarezed Goadeg. Ils ont également évoqué des femmes souvent oubliées, comme les filles-mères rejetées et les femmes de marins, symboles de patience et de force.

L'alliance de la bombarde de Pêr Vari et du piano de Caroline a offert une performance émouvante, alliant puissance expressive et finesse musicale. Ce concert a non seulement honoré les femmes qui ont marqué l'histoire et la culture de la Bretagne, mais a également renforcé le lien entre patrimoine, mémoire et musique vivante.

De gauche à droite, Mathilde et Stéphane du duo FUZZ3R et Salomé - Soon, vendredi 6 juin à la médiathèque.

Infos Municipales

Label Ville Prudente

Notre commune rejoint la communauté des 530 Villes et Villages Prudents, aux côtés des 132 autres communes distinguées en 2024. L'obtention de ce label témoigne de l'engagement des élus pour la prévention routière et d'une nouvelle vision des déplacements sur leur territoire, pour la qualité et de la pertinence des infrastructures et des actions engagées pour lutter contre l'insécurité routière, et notamment limiter la vitesse des véhicules, sécuriser les déplacements actifs (piétons et vélos). L'association Prévention Routière et ses partenaires qui ont lancé ce label tiennent compte de nombreux critères. Si les aménagements réalisés pour limiter le risque routier (zones de rencontre, limitation à 30 km/h, pistes cyclables, etc.) représentent évidemment une part importante de la note finale qui permet de déterminer le nombre de coeurs obtenus par la Ville ou le village prudents, ils ne sont pas le seul type de critère.

Lors du congrès des Maires de novembre dernier à Paris, la commune a été distinguée par l'attribution du Label « Village Prudent » (2 coeurs sur 5).

Cette distinction constitue également un encouragement à poursuivre nos efforts, promouvoir une véritable culture de la sécurité routière. En complément des actions réalisées, la commune et Groupama, principal partenaire national de la Prévention Routière, ont organisé le 12 juin dernier, une réunion d'information, ouverte à tous, permettant aux soixante-dix personnes présentes de mesurer leurs connaissances du code de la route et éventuellement de les réactualiser. De nombreux conseils ont été dispensés par Luc LE GALL, de l'école de conduite éponyme de Rosporden.

Mobilités douces - Chemin piétons-vélos

De nouveaux tronçons ont été réaménagés en cohérence avec le plan de référence des mobilités douces, et le projet de revitalisation du bourg qui prévoit le développement d'une boucle piétonne avec des tronçons cyclables.
Les mobilités douces constituent un levier essentiel pour le développement durable et la lutte contre le changement climatique. En aménageant un réseau de pistes cyclables et de chemins pédestres, dans un cadre paysager et sur la base d'une participation citoyenne renforcée depuis plusieurs années, la commune répond aux enjeux de mobilités, de santé publique avec la réduction de la pollution atmosphérique, mais également d'économie, de bien vivre ensemble dans un environnement apaisé par la réduction des nuisances sonores et bien évidemment de dynamisation et d'attractivité de la commune. C'est ainsi que le tronçon Rue Anatole LE BRAS - Rue de CHATEAUBRIAND, longeant l'entreprise Créa Nature, a été prolongé entre la Rue de CHATEAUBRIAND et la Rue de la Gare par une nouvelle voie adaptée aux mobilités douces pouvant conduire jusqu'au lotissement de Restou, dans lequel les déplacements des piétons sont prioritaires.

De même au sud du bourg, une reprise de la voirie a été réalisée entre le lotissement de Kerhoantic et le bourg, via la Rue de Prat Torc'h dont le nouvel aménagement intègre les mobilités douces, en connexion avec la Rue René LE ROY puis le centre-bourg.

Ces travaux ont été financés dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg au titre du Pacte Finistère 2030 (Volet 1 de 2025) pour un montant de 25 000 € HT.

Restructuration de la signalétique dans le bourg

Dans le prolongement de l'aménagement du bourg, la signalétique du centre bourg a été repensée. De nouveaux panneaux en bois, rédigés en français et en breton, seront installés pour un coût de 17 000 €, par l'entreprise Concarneau Numérique.
Signataire du niveau 1 de la charte Ya d'ar Brezhoneg, la municipalité entend ainsi harmoniser et rendre plus lisibles les informations pratiques bilingues sur la commune. La signalétique concerne également la salle polyvalente.

Mission de diagnostic de l'église Saint-Cornély de TOURC'H, visant à préciser son état sécuritaire et sanitaire

Ayant noté un certain nombre de dégradations et de problématiques sur l'église Saint-Cornély (traces d'humidité sur certains murs, infiltration toiture, dégradations ponctuelles, descellement de maçonneries des murs, fissures ou déchaussements de pierres, problématique du chauffage bruyant et peu efficace (inertie thermique), sécurité des personnes dans et autour de l'édifice, accessibilité..), la municipalité a confié à la société Daouad, une mission de diagnostic sur l'église afin de dégager une vision globale concernant l'état sanitaire de l'édifice et de déterminer l'ampleur des interventions à prévoir.
La mission de diagnostic permettra d'identifier les pathologies, de les estimer et de dresser un programme pluriannuel de travaux à envisager en définissant des priorités.

Dans le cadre de la mission confiée, outre la maîtresse vitre, les objets liturgiques devront être recensés et conservés dans un meuble sécurisé a minima. L'ensemble des objets sera recensé, photographié et leur niveau de protection sera indiqué. Cette mission permettra à la commune de constituer une feuille de route et un plan pluriannuel d'investissement, afin d'être en mesure d'entreprendre les opérations nécessaires sur l'édifice.
Le marché d'un montant de 27 600 € HT, a été notifié le 15 avril 2025 et le rapport final de diagnostic fera l'objet d'un rendu final à la commune vers le 15 octobre prochain. Les premiers travaux pourraient ainsi être inscrits au budget 2026 après les demandes de subventions.

Règlement cimetière

Le règlement du cimetière a été validé en conseil municipal fin 2024. Ce dernier permet de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques, le maintien du bon ordre et la décence dans le cimetière en conformité avec les textes en vigueur.

Un jardin du souvenir a été installé pour permettre la dispersion des cendres à l'intention des défunts, qui en ont manifesté la volonté.

Nettoyage de l'église avec un drone

En mai 2025, Christophe ROUZIOU, de la société CAP Drone, est intervenu sur l'église de Tourc'h. Le nettoyage des parties hautes de l'édifice, notamment le clocher, la toiture et le haut des murs, ont nécessité l'utilisation d'un drone, évitant ainsi le déploiement d'une nacelle de grande hauteur ou des échafaudages, autant de dispositifs coûteux et encombrants.

Les parties basses de l'église, ont été traitées à partir du sol à l'aide d'une perche. Après quelques semaines, le résultat est au rendez-vous, la couleur de la pierre refait surface.

L'église a ainsi retrouvé tout son éclat face aux autres bâtiments publics (Mairie-Poste et médiathèque communautaire) de construction récente, situés de part et d'autre de la nouvelle esplanade du centre-bourg, l'ensemble constituant un vrai cœur de bourg attractif et vivant.

Projets en cours de réalisation ou à l'étude...

Rénovation énergétique du restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a été construit en 1985 et présente une isolation thermique de l'époque, peu performante. La commune a fait réaliser en début 2024 un audit énergétique par le bureau d'étude Exoceth sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF). A la suite de cet audit, la commune a fait le choix d'engager des études en vue de la rénovation acoustique et énergétique du restaurant scolaire.

La réglementation environnementale préconise l'atteinte d'un objectif de réduction des consommations de 60% conformément aux objectifs de 2050 du décret tertiaire.

Le bouquet de travaux engagé porte sur l'isolation de l'ensemble des parois et le remplacement des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire : (LED, VMC simple/double flux, PAC air-eau) mais également sur une amélioration de l'acoustique du bâtiment.

Le scénario de travaux choisi permet d'atteindre 63% de gain en énergie finale et une réduction de 74% des émissions de CO_2.

Ce projet est donc très performant en termes d'économies d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre.

Après consultation, la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier du Braden, assisté par trois bureaux d'études Structure, Fluides et Acoustique.

La société Socotec a été choisie pour les missions de contrôle technique et de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS), puis la société Apave pour la partie diagnostics amiante.

Les études de maîtrise d'oeuvre ont été engagées en février dernier et conduiront à la définition du projet de restructuration au stade « Avant-Projet Détaillé (APD) » à l'automne 2025, après la prise en compte des résultats de l'ensemble des diagnostics, et en raison de la complexité du projet qui nécessite des mesures d'accompagnement importantes pour assurer, en toute sécurité, la restauration des enfants et les activités des personnels de cuisine et d'encadrement des enfants.

Malheureusement, l'Etat a réduit de manière drastique son ambition en matière d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics dont les écoles et leurs dépendances, en raison d'un contexte budgétaire et financier extrêmement tendu au niveau national.

La commune devra donc se montrer vigilante quant à la pertinence et à la viabilité du plan de financement de l'opération. Le Département du Finistère a déjà fait connaître le niveau de sa participation à ce projet, au titre du Pacte Finistère 2030 (volet 2-2025) pour un montant de 50 000 €.

L'Etat (Préfecture) et la communauté d'agglomération seront à nouveau sollicités pour boucler le nouveau plan de financement en cette fin d'année 2025, avant d'engager les travaux proprement dits, en toute connaissance de cause, au regard des enjeux budgétaires locaux.

Projet Aiguillon de création de nouveaux logements

Le projet concerne une opération de 14 logements locatifs sociaux en bordure de la route départementale n°36, en face de l'école qui se répartirait en un bâtiment de 8 logements collectifs et 6 maisons individuelles (4 T2, 4 T3, et 6 T4). En accord avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération, les 3 niveaux de loyer du logement social seraient proposés : 6 PLUS, 5 PLAI et 3 PLS.
Les travaux intègrent : la viabilisation de la parcelle, les terrassements, la structure de voirie, la gestion des eaux pluviales, l'aménagement d'accès au projet, la gestion des eaux usées, l'éclairage du projet, les raccordements divers, les études complémentaires.

Calendrier prévisionnel :
- 2ème trimestre 2025 : Etudes (géomètre, étude de sols…), finalisation des plans
- 2ème semestre 2025 : Signature d'une promesse de vente, dépôt du permis de construire, lancement des appels d'offres
- 1er semestre 2026 : Obtention et purge du permis de construire, puis démarrage du chantier
- 1er trimestre 2028 : Livraison des logements

Ce projet d'un montant de 2 700 000 € TTC, financé par Aiguillon Construction est subventionné par l'Etat, Concarneau Cornouaille Agglomération et la Région au titre de l'appel à projets « Dynamisme des bourgs ruraux » dont la commune a été lauréate (transfert de la subvention communale).

8 LOGEMENTS COLLECTIFS + 6 MAISONS INDIVIDUELLES
PARCELLES D'1430 - 1432 - ET 1433 - TOURC'H (29)
Ville de Tourc'h
HYPOTHESE 1 - 08 LOGTS COLLECTIFS
RUE DE LA GARE
RUE RENARD PERE ALAIN MAUNE
ECOLE DU BOURG
PLACE
FAISA 02
ARCHIPOLE
AIGUILLON
PLAN DE MASSE PROJET 1/200
PLAN DE MASSE - (08 LOGEMENTS COLLECTIFS + 6 MIG)

Création d'un nouveau commerce

Dans le cadre du projet de revitalisation du bourg, validé en 2019, la création d'un nouveau commerce avait été envisagée.

A cet effet, la commune a fait l'acquisition d'un bâtiment, 1 Place des Résistants, situé en plein centre-bourg et à proximité de la RD36 et des autres commerces.

Celui-ci peut accueillir un logement indépendant à l'étage ainsi qu'un local d'activité au rez-de-chaussée. La mairie recherche un porteur de projet qui souhaiterait développer un projet de commerce et/ou de services, inédit dans la commune. Ce projet devra être en adéquation avec les besoins de notre commune et les commerces déjà présents dans le bourg.

Cet appel à projets a été lancé par la commune en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'industrie de Bretagne (CCI). Vous souhaitez développer un projet de commerce et/ou de services sur la commune. Faites-vous connaître !

Mairie : 02 98 59 12 51 mairie@tourch.bzh
CCI Finistère : Charlotte.SEMINEL@finistere.cci.fr

Enquête visant à connaître les besoins en santé avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud-Cornouaille (CPTS)

Le constat de l'absence d'une offre de santé sur Tourc'h s'impose à tous. Cette absence de services de santé de proximité pourrait poser des difficultés croissantes pour les habitants, en particulier pour les publics les plus fragiles. Face à ce constat, la commune a souhaité, en première intention, lancer une enquête visant à connaître les besoins en santé des tourchois mais aussi leurs pratiques, voire leurs difficultés en matière d'accès aux soins.

Ainsi, un questionnaire a été élaboré en début d'année 2025 et distribué à la population entre le 11 janvier et le 8 février. La CPTS a réalisé le dépouillement des questionnaires, dont les résultats figurent en annexe n°1 de ce bulletin.

Grâce à ce travail d'analyse réalisé par la CPTS, nous disposons maintenant d'un excellent document de référence pour avancer. Il liste des pistes à creuser et envisage des modalités possibles de mise en oeuvre, des partenaires et des ressources potentiellement mobilisables sur notre projet.

Avec les élus municipaux, nous allons donc poursuivre la réflexion engagée avec nos partenaires bénéficiant de retours d'expériences ou initiatives similaires développées dans d'autres territoires.

Etat civil 2024 :

• Naissances :

- LE ROY Riwan (Quimper) le 5 janvier
- DANIÉLOU Raphaël (Tourc'h) le 1er aout
- PERBET Logan (Quimper) le 29 novembre
- ANDRADE VAZ LARQUES Liam (Quimper) le 30 novembre

• Décès :

- CANAFF Jacques le 16 janvier
- KERVABON Françoise (Concarneau) le 19 janvier
- COSQUER David (Quimper) le 21 février
- LE DU Corinne (Concarneau) le 23 avril
- AUTRET Christian (Quimper) le 28 mai
- ROLLAND Jean-Jacques (Quimper) le 27 juillet
- PIRIOU Luc (Quimper) le 13 septembre
- COURTOISE Jacqueline le 20 octobre
- GAUTHIER Alain (Sens) le 21 novembre

Seules les familles ayant donné leur accord pour paraître dans la presse figurent dans la rubrique État-civil.

Urbanisme 2024

DÉCLARATIONS PRÉALABLES (22)
PERMIS DE CONSTRUIRE (3)
CERTIFICATS D'URBANISME (33)
AT (1)

Votre Mairie :

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et samedi matin
de 9h à 12h

Adresse : 1 Place Guillaume Guéguen, 29140 TOURC'H
Téléphone : 02.98.59.12.51

Mail : mairie@tourch.bzh
Site : www.tourch.bzh
Page Facebook :
https://www.facebook.com/tourch.bzh

Votre Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Affaires scolaires et animation jeunesse

Sécurisation des bâtiments scolaires

En relation avec le conseil d'école, la municipalité a engagé deux opérations visant à sécuriser les accès à l'école en vue d'assurer la protection des personnels et des élèves en cas d'accidents majeurs ou d'intrusion inopportune.

Un nouveau système d'alarme anti-intrusion de l'école. Le système actuel est installé depuis de nombreuses année et devait être remplacé du fait de son obsolescence et de sa vétusté.

Un système d'alarme pour le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Ce dispositif a pour objectif la mise en place d'une organisation interne dans un établissement scolaire en vue d'assurer la protection du personnel et des élèves en cas d'accidents majeurs.

Les risques nécessitant un déclenchement d'alerte sont de plusieurs types (risques d'origine naturelle : tempête, tornade, inondation, risques technologiques : nuage toxique, accident nucléaire ou situations d'urgence particulière : intrusion de personne étrangère à l'établissement, attentat, etc.). Cette alarme PPMS doit pouvoir être déclenchée en présence d'un danger (menaces, risques majeurs ou incendie) afin que les personnes s'en protègent et réagissent de manière adaptée à la situation. Ce moyen d'alerte, distinct de l'alarme incendie, doit être audible de tous et partout, afin d'adopter la posture adaptée à la situation. Des exercices PPMS doivent être réalisé chaque année.

Un devis a été établi pour un montant de 7 951,32 € HT (Fournitures et travaux), projet pour lequel une subvention de l'Etat à hauteur de 30% a été obtenue.

Programme Territoires Numériques Educatifs (TNE)

Le TNE est un dispositif qui vise à financer des équipements et ressources numériques et à accompagner les usages du numérique au bénéfice des enseignants, des élèves et de leurs familles. Le Finistère a obtenu de faire partie des 12 départements expérimentant le TNE grâce à la mobilisation du Département et de la Région Académique.

Le projet présenté par l'école et la mairie, prenant appui sur le projet éducatif et pédagogique présenté par les enseignants visait 3 objectifs :

- Encourager des pratiques pédagogiques innovantes, développer des parcours différenciés aux élèves et favoriser l'inclusion scolaire.
- Créer et animer des séquences pédagogiques dynamiques, en utilisant des supports interactifs et en mettant en place des ateliers numériques.
- Inscrire l'école et son projet pédagogique dans un environnement favorable au numérique afin de lutter contre la fracture numérique.

Au total, l'attribution de moyens informatiques de haut niveau, au titre du dispositif TNE, le déploiement de nouvelles technologies d'information et de communication, intégrés au projet pédagogique et éducatif de l'école, sont de nature à conforter l'attractivité de l'école et sa contribution à la dynamique locale engagée dans le cadre du projet de revitalisation de notre commune rurale, notamment dans le champ de l'accès au numérique pour tous, dans un but de résorption de la fracture numérique particulièrement présente en milieu rural.

Le projet de renouvellement de 10 ordinateurs enfants et de 2 ordinateurs enseignants d'un montant de 7 467 € HT a été subventionné à hauteur de 70%, soit une subvention de 5 227 €.

Egalim

La loi EGAlim promulguée en 2018, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique. La loi EGAlim comporte 5 grandes mesures visant à tendre vers une alimentation de qualité et durable :

- **Des approvisionnements plus durables et de qualité**
- **Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire**
- **Une diversification des sources de protéines**
- **La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques**
- **L'informations des convives**

Grâce à un outil informatique adapté, la commune peut télédéclarer les denrées alimentaires et leurs caractéristiques (local, bio,…), afin de bénéficier d'un suivi des pratiques du restaurant scolaire au regard des objectifs qualitatifs attendus.

Découverte de la gare de Quimper par les TPS - PS – MS

Chifoumi : transformation de la cour de l'école

Support d'imaginaire et de pédagogie, espace partagé, sportif et ludique, jardin ou terrain d'aventure, la cour d'école doit offrir des situations favorables au bien-être et au développement de l'enfant.

Dans le cadre de l'accompagnement des communes finistériennes à la transformation de leurs espaces, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Finistère coordonne le programme Chifoumi qui vise à faire émerger des cours d'école réjouissantes et adaptées pour faire face au changement climatique.

Abordée par différents angles (usages, confort d'été, désimperméabilisation, végétalisation, biodiversité...), la nécessité de la transformation des cours d'école est de plus en plus partagée.

Ce projet a pour ambition de tester la réalisation de projets sur-mesure et abordables, économes et durables, pensés avec les usagers et conçus avec les gestionnaires, présentant des modalités et des solutions adaptées aux communes rurales et petites villes finistériennes.

En 2025, pour cette troisième édition, ce sont les communes de Douarnenez, Gouesnou, Guipavas, Motreff, Pleyber-Christ et Tourc'h qui ont décidé de s'engager dans la transformation de leurs cours d'écoles publiques tout au long de l'année civile en cours.

Après une étape de concertation avec toutes les parties prenantes de la communauté éducative et surtout les enfants, le collectif Superfabrique, recruté sur le projet de TOURC'H, s'attache à développer un récit collectif et partagé par tous, en relation avec les conditions d'usage de la cour, l'histoire de l'école ou de la commune et la projection d'une « cour rêvée » par les enfants et leurs enseignants.

Le collectif a proposé une série d'esquisse présentées au groupe de travail et également lors de la fête de l'école de juin dernier. De nouveaux avis et une validation du projet ont été pris en compte. Les différents modules ou espaces sont réalisés par Superfabrique durant le mois de juillet 2025, en l'absence des enfants.

L'objectif n'est pas la réfection totale de la cour d'école, irréalisable dans un budget raisonnable, mais bien une transformation partielle, de type « acupuncture » (aménagements légers répartis et/ou plus concentrés sur une partie de la cour), adossée aux qualités de l'existant, qui répare (arbres étouffés, chaleur estivale, mobilier dégradé ou inexistant...) et qui améliore la vie dans la cour.

Le montant du projet est obligatoirement limité à 50 000 € HT. La commune bénéficie d'une subvention de l'Etat à hauteur de 30% pour réaliser ce projet.

En relation avec ce projet, les parents des élèves ainsi que les élèves de la classe de Karine LE MANACH (CE2-CM1-CM2), de l'école de Tourc'h, étaient invités mercredi 26 mars, à une « matinée au jardin ». Elle faisait écho au projet de l'année qui est de construire un potager.

Les services de Concarneau Cornouaille agglomération leur ont apporté un composteur avec un petit seau de bio déchets et la notice pour une bonne utilisation.

Les Colibris jardiniers construisent leur potager avec une haie sèche.

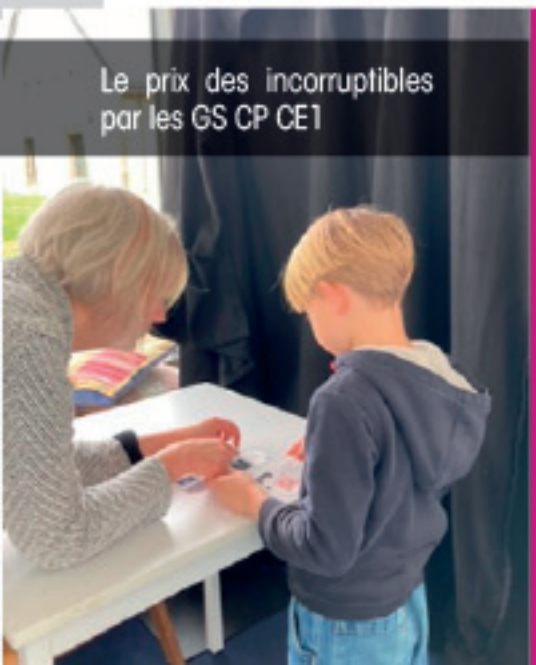

Le prix des incorruptibles par les GS CP CE1

Démarche participative sur les attentes des familles et de la jeunesse sur la commune

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée par toutes les communes de l'intercommunalité et Concarneau Cornouaille Agglomération en 2023.
Dans ce cadre, les élus municipaux s'interrogent sur le niveau de service offert aux familles tourchoises en matière d'actions jeunesses et, plus généralement, sur les besoins des familles.

Il a été décidé d'organiser un atelier participatif le vendredi 22 novembre 2024 pour permettre l'expression des familles sur des questions très ouvertes dont vous trouverez le compte rendu en annexe 2 de ce bulletin.

Vie Associative – Loisirs

Tennis de table

Le club de Tourc'h-Elliant tennis de table est fondé depuis 1996 suite à une association des deux communes de Tourc'h et d'Elliant. Le club compte actuellement 47 licenciés. Les effectifs sont en hausse.

L'effet Jeux Olympiques et des frères LEBRUN a certainement joué mais tout cela ne serait pas possible sans les efforts des bénévoles qui encadrent les débutants, jeunes et moins jeunes.

Association des Parents d'Élèves

Samedi 16 novembre, les familles des enfants de l'école communale préparaient le kig ha farz du soir. La recette était transmise par Babette, grand-mère d'un élève : carottes, oignons, poireaux, navets… Et beaucoup de beurre-échalotes pour le lipig sans oublier la viande bien sûr.
Au fur et à mesure de la journée, d'autres venaient déposer des gâteaux faits maison pour le dessert. Ce sont environ 250 repas qui ont été servis.

Téléthon

Défi gagné pour l'équipe du Téléthon de Tourc'h, qui s'était fixé l'objectif de 15 000 crêpes fabriquées, notamment de mercredi à samedi 30 novembre et a tout mis en oeuvre pour y parvenir. En effet, 1 044 douzaines ont été vendues lors de ces quatre jours auxquelles il convient de rajouter les 1677 crêpes préparées lors de la marche en septembre et les 944 crêpes garnies lors du repas samedi. Pas moins de 943 billets de tombola ont été vendus et la soirée rock a fait 172 entrées. Pour rappel, 495 marcheurs avaient participé à la rando de septembre.

Pour l'année 2024, le Finistère sud a versé la somme 15 818€ au Téléthon.

L'annonce du décès de Henri-Pierre LE TYRANT le 28 juin dernier a bouleversé les bénévoles du comité local du Téléthon, qui perd un de ses piliers, engagé de longue date dans ce combat contre les maladies rares et génétiques.

Trésorier agréé par l'AFM Téléthon depuis 2004 Henri-Pierre a hissé, avec compétence et rigueur, le comité local Téléthon à un niveau jamais égalé en termes de recettes, destinées à soutenir et encourager la recherche médicale et la solidarité envers les personnes atteintes de maladies rares et génétiques.

Le Comité local a souhaité que les prochaines actions du Téléthon soient placées sous le signe de la reconnaissance de l'engagement de Henri-Pierre, afin de perpétuer son message exemplaire de ténacité et de solidarité.

Vie Associative – Loisirs

À Nous de Jouer

L'association À Nous de Jouer a organisé le 31 décembre, en soirée, son premier réveillon solidaire.
Le principe était de réunir, sur inscription, des personnes qui souhaitaient passer ce moment ensemble ou ne voulait pas rester isolées chez elles. Seize personnes y ont participé, chacun apportant quelque chose à partager : plat, boisson.
Le repas s'est déroulé en musique à la salle polyvalente et la soirée s'est poursuivie autour de jeux de société.

Comité d animation

La fête du Far West, dimanche 6 juillet, sur le magnifique site près de la chapelle de Locunduff a de nouveau été une réussite avec près de 650 repas de bison ou de boeuf vendus. En milieu de l'après-midi, l'animation musicale était assurée par le groupe The Customers et les démonstrations de danses country ont été très suivies.

Et même si la pluie a un peu visité la fête en début de journée, elle n'a pas beaucoup insisté. Tout était réuni pour passer un bon moment : bénévoles costumés, décors inspirés du folklore du Far West, jeux pour tous et buvette pour cowboys, cowgirls… et même les indiens. En début d'après-midi, Karine BUREL, présidente du Comité se réjouissait de cette réussite, fruit d'un investissement important de toute l'équipe.

Fête de Noël

Immense succès pour la fête de Noël avec pas moins de 1000 personnes qui sont venu pour admirer les tracteurs illuminés. Rendez-vous en décembre 2025 !

Association Sportive de Tourc'h

Lors de l'assemblée générale du club de football de Tourc'h (AST), vendredi 20 juin 2025 en soirée, le président Didier SANSEAU a souhaité rendre hommage à Jérôme DUVAIL, ancien président décédé en mai dernier..

Sous la conduite de Florian VINCOURT entraîneur principal du club et ses adjoints, les projets sont pour l'équipe A la montée en D2 et en D3 pour l'équipe B ,d'accéder au 2ème tour en Coupe de France et au 2ème tour ou plus en coupe de Bretagne.

Soulignant les bonnes relations entretenues avec la Mairie et les services techniques municipaux, le Président de l'AST, Didier SANSEAU a offert un maillot de l'équipe au maire, Michel COTTEN, à son adjoint, aux associations, Charles Le BIHAN et à Fabrice PALABE des services techniques.

Travaux du stade :
Des travaux ont été effectués cet été au stade municipal dont la réfection des peintures du portail, des tribunes, du mur ouest, du vestiaire et de l'intérieur, par l'entreprise de Sébastien RAOUL, SR peinture, qui s'est également chargée d'appliquer le logo de l'Association Sportive de Tourc'h pour un montant de 5 762 € HT. Un carrelage a aussi été posé au sol dans le local de réunion, au fond du vestiaire, par l'entreprise HELPIN et le chantier « électricité » a été confié à l'entreprise HUIBAN.

Vie Municipale

Nettoyage du cimetière

Une douzaine de bénévoles, munis de binettes et autres accessoires de jardins, ont enlevé toutes les mauvaises herbes sans herbicide, dans la plus grande convivialité début octobre.

Afin d'entretenir plus facilement ce lieu de mémoire, la municipalité vient de faire l'acquisition d'un désherbeur motorisé afin de respecter les engagements communaux de la charte « Zéro Phyto » et du label « Terre saine ».

Le CCAS fait sa distribution annuelle

Le CCAS de Tourc'h a préparé 40 colis pour les personnes qui n'ont pas participé au repas du 20 octobre 2024 et qui ont plus de 80 ans. Dans les colis, le CCAS a mis huit produits locaux : crêpes fraîches, boîtes de gâteaux, chocolat, confitures, crackers pour l'apéro, une bouteille, confiture et boîte de pâté.

Sept colis ont également remis aux Tourchois résidant en maison de retraite : Rosporden, Elliant, Coray et Le Trévoux.

Repas CCAS

Les doyens de l'assemblée ont été honorés en octobre 2024 lors du repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) **Angèle TREFLEZE et Claude KESTLER.**

Le prochain repas du CCAS aura lieu le dimanche 19 octobre 2025 à 12h.

Les inscriptions sont possible à partir du 15 septembre au secrétariat de la mairie par mail mairie@tourch.bzh ou par téléphone ou à l'accueil aux heures d'ouverture habituelles.

À Tourc'h, des échanges de plantes et de conseils au troc jardin du samedi 8 mars

La troisième édition du troc jardin de la médiathèque de Tourc'h a connu une belle fréquentation tout au long de la matinée, samedi 8 mars, avec au total une trentaine de personnes, dont la moitié environ venant des communes environnantes. Le troc jardin a donné lieu à des échanges de graines, de boutures et de plants. Il s'agissait de plantes d'extérieur essentiellement, et quelques-unes d'intérieur. C'était aussi l'occasion de nombreux échanges de conseils sur l'entretien, la plantation et la taille.

Le troc a aussi reçu la visite des bénévoles de la médiathèque de Névez qui organisent des Café graines autour de la grainothèque de la médiathèque. Un moment très apprécié par tous les participants.

Remise des clés des nouveaux logements

Les clés des quatre nouveaux logements situés, rue de la Gare à Tourc'h, ont été remises aux locataires. Un ensemble de bâtiments anciens inoccupés avaient été démolis en 2022, rue de la gare à Tourc'h, libérant 650 m² de terrain pour construire quatre pavillons, trois T4 de 80 m² et un T3 de 68 m², avec chacun un garage et un petit jardin. Photo en pj

Commémoration des combats de Kernabat-Quillien

La cérémonie d'hommage aux 18 résistants tombés sous les balles ennemies dans la nuit du 14 au 15 juillet 1944 avait lieu lundi 14 juillet devant la stèle de Quillien à Tourc'h. 23 porte-drapeaux étaient présents. Comme à Kernabat, à Scaër, Jean-Noël LE BOURHIS a fait résonner sa cornemuse pour marquer différents moments de la cérémonie.

Le maire, Michel COTTEN, a lu quelques extraits du témoignage de l'un des témoins de l'époque, l'un des hommes du capitaine Mercier, chef du bataillon des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), composé d'une centaine de résistants cantonnés à Quillien.

Ce témoignage rédigé avec une précision poignante, paru dans la presse en novembre 1944, évoque le courage de Louis BOEDEC, propriétaire à Quillien et ancien maire de Tourc'h, devant un officier allemand et décrit cette journée funeste et, avec force détails, les mouvements des troupes, les conditions du combat, les actes de bravoure comme les exactions commises.

« Nous devons être vigilants et défendre la communauté des hommes non seulement contre les forces de la nature qui la menacent mais encore davantage contre la folie des hommes », a rappelé Céline LE TENDRE, Conseillère départementale du canton de Concarneau, citant Simone VEIL. « Nous sommes dans un temps où hélas nous devons penser aussi à nous armer et à nous défendre. Nous devons faire vivre les cérémonies. Je tiens à remercier les porte-drapeaux, les associations d'anciens combattants, toujours là », a salué Erwan BALANANT, Député du Finistère.

819 km à vélo, un véritable défi pour la santé

Robert MARREC et son fils Julien se sont lancés un défi. Celui de participer en totale autonomie, à la randonnée cycliste Bordeaux-Saint-Malo, soit un périple de 819 km, avec une moyenne plus de 200 km par jour et 5 à 6 heures de sommeil par nuit et 46 heures passées sur le vélo, en faisant face à une météo difficile. 290 coureurs étaient au départ.
A 65 ans, Robert MARREC, en pleine reconstruction après un cancer de l'estomac diagnostiqué en 2013, a souhaité montrer que rien n'est impossible et que le mental est important. S'adressant à « tous ceux qui traversent des épreuves de santé, il estime que l'effort, la détermination et l'espoir permettent de repousser les limites du possible ».
Grand-père d'une jeune fille de 13 ans, porteuse de trisomie 21, son message est aussi pour elle et « montrer que chaque vie a une valeur inestimable et que le handicap ne doit pas être un frein à l'accomplissement ».
Sur les maillots, figuraient les logos de la commune de Tourc'h, de l'entreprise CREA NATURE et également de l'institut Jérôme-Lejeune (1er Centre de soins et de recherche clinique en Europe pour la Trisomie 21 et les déficiences intellectuelles d'origine génétique, situé à Paris).

Composteur collectif

Dans le cadre de l'accompagnement auprès des habitants sur le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et de jardin), l'agglomération a mis en place des composteurs partagés sur le territoire, en lien étroit avec les communes.
Les composteurs de quartier comprennent un bac d'apport pour déposer les déchets alimentaires, un bac de maturation pour permettre au compost de mûrir lorsque le 1er bac est plein et un silo de broyat pour équilibrer le compost.

Une équipe de guides composteurs accompagnera les habitants volontaires à effectuer les bons gestes afin de composter correctement et récupérer du compost mûr de qualité. Elle passera régulièrement pour s'assurer du bon fonctionnement des aires, aérer et brasser le bac d'apport et échanger avec les utilisateurs. En moyenne, cela permettra à chacun de réduire le poids de votre bac d'ordures ménagères de 35%.

Une équipé dédiée accompagne les participants et les référents des aires, elle proposera des temps forts (sensibilisation des nouveaux participants, distribution du compost mûr…).

Un temps de sensibilisation sera prévu avec chaque participant pour expliquer le fonctionnement, distribuer un bio-seau et donner le code du cadenas permettant de déposer les déchets alimentaires dans le bac d'apport.

Protections hygiéniques

L'agglomération met à disposition une aide à l'achat pour des protections hygiéniques lavables. Une aide permettant un remboursement jusqu'à 30€.

Pour l'environnement
Les protections hygiéniques jetables nécessitent une utilisation importante de ressources naturelles et de produits chimiques polluant l'environnement. Une fois utilisées, ces protections sont ensuite incinérées. D'autres se retrouvent délaissées dans la nature.

Les protections hygiéniques sont le cinquième type de déchets en plastique à usage unique le plus répandu sur les plages, générant de nombreux impacts environnementaux (pollution des eaux et de la biodiversité marine).

Pour faire des économies
Les protections hygiéniques lavables sont plus coûteuses à l'achat, mais avec une durée de vie de 5 à 10 ans, elles sont rentabilisées sur le long terme.
Calculées sur la durée d'une vie, ces économies peuvent aller de 1 000 € jusqu'à 2 000 € !

Récupérateur d'eau de pluie

Pour mieux utiliser et ne plus gaspiller l'eau, Concarneau Cornouaille Agglomération encourage les particuliers à récupérer l'eau de pluie avec un bon de réduction de 50€ pour l'achat d'un bac récupérateur d'eau de pluie par foyer. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour faire la demande.

IMPRIM'PUB OCEAN Concarneau 02 98 51 40 20 - se © The Noun Project